



PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITE DE VAL-JOLI

## **RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

### **LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2023)**

La Municipalité de Val-Joli avait prévu pour ses activités financières à son budget 2023 des revenus et des dépenses de fonctionnement et d'investissement équilibrés de 1 976 366\$.

L'exercice financier s'est terminé avec un excédent d'exercice à des fins fiscale de 279 889\$ s'expliquant par des revenus non budgétés dont des droits de mutations supérieurs à nos prévisions, des mises à jour du rôle d'évaluation et des revenus d'intérêt et des dépenses réalisées à coût moindre que nos estimés ou des dépenses qui ont été immobilisées par exemple certains travaux routiers.

### **FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2023**

Au niveau des investissements, la municipalité a réalisé le prolongement des réseaux d'aqueduc et égout sur le chemin Marcotte, ces travaux étant subventionnés en partie par la subvention de la TECQ et la contribution des résidents du chemin Marcotte. Nous avons également mis à jour les équipements du débitmètre pour le réseau d'égout et ajouté la télémétrie avec le solde de la subvention TECQ.

Au niveau des infrastructures routières, nous avons entrepris des travaux de rechargement majeurs du rang 9 conjointement avec la municipalité de St-Claude qui s'étalent sur les années 2023 et 2024. Nous avons réalisé le pavage de la rue De l'Érablière et procédé au changement de quelques ponceaux qui étaient en fin de vie.

Finalement, au niveau des investissements dans les secteurs loisirs et service à la communauté, la municipalité a poursuivi ses investissements prévus au Parc Floral par le biais de la subvention canadienne pour le rétablissement des communautés (FCRC) en finalisant l'aménagement du terrain et en finalisant le pavage du stationnement et l'ajout d'éclairage. Nous avons aussi installé une enseigne numérique au bureau municipal avec la subvention du Fonds région et ruralité et ajouté une balançoire au parc de la Halte Titus.

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.e.n.c.r.l., vérificateur de la Municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Joli au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé et des organismes sous son contrôle.

**Rolland Camiré,**  
maire